ingérence était probable, et c'est ce que Sinclair Stevens nous a révélé l'autre jour. Je comprends que ses anciens collègues veuillent maintenant le désavouer à cet égard, mais c'est une affaire entre lui et eux. Je ne suis pas ici pour plaider à sa place. Ce que je dis, c'est que, involontairement ou non, il a vendu la mèche l'autre jour. Nous savons maintenant, comme on vient de nous le confirmer, ce que beaucoup d'entre nous soupçonnions depuis longtemps.

J'en viens donc au sujet du débat d'aujourd'hui, à savoir que si le gouvernement veut trouver 500 millions de dollars ou le montant nécessaire pour financer notre intervention dans le Golfe, j'ai une suggestion à lui faire. Qu'il réduise les taux d'intérêt d'un point de pourcentage, et il trouvera non pas 500 millions mais 1,7 milliard de dollars, car c'est là le montant que produira cette réduction. Comme mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell le sait bien, une réduction du taux d'intérêt d'un point de pourcentage se traduira par une économie de 1,7 milliard de dollars.

• (1640)

Je vais le dire autrement. Notre engagement financier consacré à la réduction du déficit va diminuer. Le montant de notre engagement va diminuer de 1,7 milliard rien qu'en réduisant nos taux d'intérêt d'un point de pourcentage. Le gouvernement veut trouver un moyen sûr, rapide et sans douleur de payer la note pour notre intervention dans le Golfe. Je propose celui-ci, sans frais, à mon honorable ami, le ministre des Finances.

M. Boudria: Adopté. Faisons-le dès maintenant.

M. Simmons: En homme charitable qu'il est, mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell se hâte de conclure que le gouvernement acceptera cette proposition parce qu'elle est raisonnable. Je lui dis que si le gouvernement avait tenu compte de ces renseignements il y a longtemps et qu'il avait accepté des propositions raisonnables, le Canada serait beaucoup moins en difficulté qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

La raison pour laquelle nous sommes dans ce pétrin financier, c'est que le gouvernement s'est contenté de faire de beaux discours à l'automne 1984, lorsque le ministre a déposé son premier budget après les élections de septembre. Sa lecture en vaut la peine. Je l'ai relu il y a quelques soirs. J'ai pris plaisir à lire les contes de fée de Grimm lorsque j'étais plus jeune, mais celui-ci est réellement stimulant. Monsieur le Président, si vous voulez entendre un mythe des temps modernes, vous devriez écouter ce que le ministre des Finances a vraiment dit d'un air pince-sans-rire. En 1984, il a dit à toute la population ce qu'il allait faire pour réduire le déficit, que nous allions passer à une ère nouvelle, que tout serait merveilleux et marcherait comme sur des roulettes.

Initiatives ministérielles

Nous sommes en 1990 et nous savons ce qu'il entend par «marcher comme sur des roulettes»: un taux de chômage de 18 p. 100 à Terre-Neuve, ce qu'on n'a pas vu depuis des années. Le taux de chômage monte en flèche partout dans le pays. Les gens se font ravir leurs prestations d'assurance-chômage et leurs emplois dans le secteur des pêches. Le gouvernement a permis à la surpêche de prendre des proportions totalement incontrôlables avant même qu'il n'ait commencé à faire ses beaux discours.

J'ai pris la parole à la Chambre en décembre 1988—peu après les élections de novembre de la même année—et j'ai soulevé la question de la surpêche pratiquée par des pays étrangers. Mon collègue de St. John's—Ouest, le ministre du Commerce extérieur, et le ministre des Pêches de l'époque, qui occupe aujourd'hui le portefeuille des Affaires indiennes et du Nord canadien, m'ont tourné en ridicule. Ils m'ont littéralement tourné en ridicule à la Chambre parce que j'ai laissé entendre qu'il y avait un problème. Plus précisément, ils ont essayé de me tourner en ridicule parce que j'ai laissé entendre qu'il fallait commencer à se montrer ferme avec la Communauté européenne au sujet de la surpêche pratiquée par l'Espagne et le Portugal en particulier.

Cette année-là, 1988, était la quatrième année où se pratiquait une surpêche scandaleuse, criminelle. Faisant partie de la Communauté européenne, les Portugais et les Espagnols ont été autorisés, en 1985, à pêcher 23 200 tonnes de poisson. Ils en ont pris 172 000 tonnes métriques. L'année suivante, ils ont pêché 12 fois leur contingent et n'ont pas cessé depuis. Quatre ans plus tard, je suis le seul à soulever cette question à la Chambre—personne ne l'a fait publiquement en 1985, 1986, 1987 ou 1988. On ne l'a pas soulevée publiquement. Je l'ai soulevée à la Chambre pour la première fois en décembre 1988, mais on m'a dit que je ne savais pas de quoi je parlais.

Monsieur le Président, je vous demande de lire ce que le député de St. John's-Ouest, qui était ministre des Pêches à l'époque, a dit à ce moment-là. Lisez cela et lisez ensuite le communiqué de presse du ministre du Commerce extérieur et du ministre des Pêches actuel, qui vient du Nouveau-Brunswick. Savez-vous ce qu'ils ont dit dans leur communiqué de la semaine dernière, monsieur le Président? Ils ont dit, presque mot pour mot, ce que je disais en décembre 1988 sur la nature du problème et sur ce qu'il fallait faire pour le régler. Ils ont dit la même chose que mes collègues de Gander-Grand Falls et de Bonavista—Trinity—Conception. Nos trois circonscriptions-sans compter celles d'autres députés de Terre-Neuve et du Canada atlantique-sont au bord de l'océan. Elles font face à l'océan et ce qui se passe sur l'océan réduit considérablement la capacité de nos élec-